



# ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

## Mobilisation des agriculteurs

Question écrite n° 14796

### Texte de la question

Mme Christine Loir alerte M. le ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire concernant l'incapacité du Gouvernement à écouter les revendications des agriculteurs énoncées durant la mobilisation nationale encore en cours. En effet, depuis le 18 janvier 2024, l'ensemble des professionnels du milieu agricole se rassemblent de partout en France pour partager leur ras-le-bol général. Le fond de la colère provient de la pression réglementaire et administrative qui encadre les activités agricoles. Le métier d'agriculteur n'est ni un métier de bureau ni un métier à la chaîne en usine. Il dépend de la météo, des saisons, des aléas climatiques. Et surtout, il est l'un des plus indispensables : sans paysans, il n'y a pas de pays. Il est temps de les écouter. La crise agricole c'est concrètement, 1 million d'exploitants en moins en quarante ans, 500 000 exploitants en France en 2021, contre 1,6 million en 1984. C'est 3 millions d'hectares de terres agricoles perdues depuis 1970, c'est un agriculteur sur trois qui vit avec moins de 350 euros. Et, ce revenu ne cesse de diminuer, alors que l'agriculture, dont la valeur de production s'élève à 70 milliards d'euros, est un secteur clé en France. Entre 2013 et 2015, le revenu annuel moyen des agriculteurs a chuté de 30 % (passant de 14 000 euros à 9 700 euros par an soit 808 euros mensuel) et ils font face à un endettement croissant. Cet endettement a notamment pour cause la mise aux normes constantes des infrastructures agricoles afin de répondre aux nouvelles directives nationales et européennes. L'ensemble de ces règles, traités et normes sont fortement soutenus par la majorité présidentielle à l'Assemblée nationale ainsi que par leurs alliés au Parlement européen. À Bruxelles, ce sont également les alliés du parti Les Républicains (PPE) qui soutiennent et continuent de mettre les agriculteurs sous une épée de Damoclès. Tout est contrôlé, jusqu'au litre d'eau utilisé pour chaque parcelle. Les normes d'utilisations des produits phytosanitaires restent particulièrement hétérogènes en fonction des différents pays membres de l'UE, ce qui crée une concurrence parfaitement déloyale pour les agriculteurs français. La sécurité alimentaire est devenue un enjeu régalien pour l'Europe. À l'heure où on apprenait que 9,2 % de la population mondiale souffrait de faim chronique (2022), la survie des agriculteurs doit être une priorité des plus absolues. Il est temps d'arrêter les traités de libre-échange à foison, d'arrêter les délires des normes à outrance imposées par la loi dite du « *Green Deal* », enfin il est temps d'appliquer une politique agricole non pas commune, mais française. Seule la France pourra sauver les agriculteurs français. Sauver, c'est bien le terme quand un agriculteur se suicide en moyenne tous les deux jours. C'est pourquoi elle réaffirme son soutien aux agriculteurs et le questionne sur son inaction.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Christine Loir](#)

**Circonscription :** Eure (1<sup>re</sup> circonscription) - Rassemblement National

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 14796

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** Agriculture et souveraineté alimentaire

**Ministère attributaire :** Agriculture et souveraineté alimentaire

Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [6 février 2024](#), page 719

**Question retirée le :** 11 juin 2024 (Fin de mandat)